



ace europe

DOSSIER DE PRESSE

CONTACT PRESSE

*AGENCE AUVRAY & ASSOCIES
Aline DEBOST / Sandrine AUVRAY
97, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 01 58 22 21 15 – Fax : 01 42 93 08 01
ace@auvray-associes.com*

28 JUIN 2007

SOMMAIRE

I. ACE Europe en France

Un spécialiste des risques d'entreprise pour les biens et les personnes	p.3
Un positionnement ciblé	p.3
Deux pôles d'activités	p.4
Chiffres clés	p.4
Les Activités IARD (<i>hors Assurances de Personnes</i>)	p.5
Présentation	p.5
Offre Produits	p.5
Les Activités Assurances des Personnes	p.11
Présentation	p.11
Des contrats performants	p.11

II. ACE European Group

p.13

III. Le Groupe ACE

Historique	p.14
Chiffres-clés	p.14
Structure du groupe ACE Limited	p.15
	p.16

I. ACE Europe en France

Un spécialiste des risques d'entreprise pour les biens et les personnes

Filiale d'un groupe international d'assurance et de réassurance, ACE Europe, en France, est un assureur spécialiste du risque d'entreprise et opère sur les marchés de l'IARD (dommages aux biens, responsabilité et risques financiers) et en assurances de personnes.

La Compagnie propose des produits adaptés tant au marché hexagonal qu'europpéen. Par ailleurs, grâce aux synergies des différentes entités du groupe, ACE est capable de mettre en œuvre des solutions pour des marchés spécifiques : captives, ART (Alternative Risk Transfert), risques nucléaires, aviation et satellites.

ACE Europe en France regroupe 200 collaborateurs répartis entre Paris, Bordeaux, Chambéry, Caen, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg

En 2006, l'entité française a réalisé un Chiffre d'Affaires de 383 Millions d'euros, en progression de 10,3% par rapport à 2005.

Le Directeur Général pour la France est Jeff Moghrabi.

Un positionnement ciblé

ACE Europe est présent, en France, au travers des risques suivants :

- Risques Immobiliers
- Risques Financiers : responsabilité des dirigeants et les risques des institutions financières
- Risques Multinationaux
- Risques informatiques
- Maritime et Transports
- Energie et risques techniques, bris de machine
- Dommages aux biens et responsabilité des entreprises
- Assurances de personnes : contrats de groupe, protection financière des salariés et des entreprises

** Jeff MOGHRABI est Directeur Général pour la France de ACE Europe depuis juin 2007. Il débute sa carrière en 1981, au sein du Groupe AIG. En septembre 1988, il rejoint Zurich Group, à Milan où il exerce différentes fonctions et notamment celle de directeur commercial à partir de 2002. Il rejoint le Groupe ACE en juillet 2003 en tant que directeur général de ACE Italie.*

Deux pôles d'activités

ACE Europe réunit tous les métiers de l'assurance (prévention, souscription, sinistres) au sein d'équipes dédiées qui gèrent l'ensemble des besoins des clients, et sont capables de mettre en œuvre des solutions personnalisées.

ACE Europe en France dispose de 2 pôles d'activités spécialisés :

- IARD (hors Assurances de Personnes),
- Assurances de Personnes.

Les produits sont principalement vendus par le biais de cabinets de courtage.

Chiffres clés

Effectif : 200 collaborateurs

Chiffre d'Affaires 2006 : 383 Millions d'euros ainsi répartis :

IARD hors Assurances de Personnes :	294,9 Millions d'euros
Assurances de personnes :	88,1 Millions d'euros

Les activités IARD (hors Assurances de Personnes)

Présentation

Le pôle 'IARD (hors Assurances de Personnes)' propose, à travers son équipe de spécialistes, des solutions d'assurances par segments de marchés ou par produits, dans les secteurs suivants :

- Immobilier
- Entreprises nationales (avec notamment des spécialités sur les marchés du vin, de l'imprimerie et de l'agroalimentaire)
- Affaires multinationales
- Risques informatiques dans les entreprises
- Risques Techniques liés à la construction d'unités de production ou à l'utilisation du matériel
- Production d'énergie
- Transport
- Risques Financiers : Responsabilité Civile des dirigeants et risques dommages et responsabilité des institutions financières.

ACE Europe propose en France, et aussi dans le monde grâce à son réseau international, des solutions aux entreprises françaises (PME et grandes entreprises) qui possèdent des filiales à l'étranger.

Offre Produits

- Immobilier :

Multim : ce contrat d'assurance couvre en multirisques les copropriétés et les patrimoines immobiliers à usage d'habitation.

Leaders Value : cette offre répond aux problématiques financières d'un investisseur, en garantissant à la fois la valeur du patrimoine immobilier, mais aussi les revenus qu'il génère.

Ce produit assure aux investisseurs et aux propriétaires de parcs immobiliers, une couverture des biens, du compte d'exploitation et des rendements d'actifs. En plus des couvertures classiques, il comprend des garanties exclusives :

la **Garantie de la Valeur de Marché** (en plus de la valeur de reconstruction, cette garantie couvre la perte de valeur des actifs), la **Garantie Perte de loyers** (exclusive elle aussi, elle permet de maintenir le rendement locatif suite à un sinistre, y compris après la remise en état de l'immeuble et jusqu'à la relocation).

En plus de ces garanties, ACE Europe apporte des services qui permettent aux investisseurs de bénéficier de conseils de spécialistes (analyse pointue et détaillée de leur patrimoine, mise à disposition d'ingénieurs préventionnistes...)

- Etablissements de soins :

Hopit'Assur et Clinic'Assur : ces contrats couvrent les besoins d'un établissement tant en Dommages aux biens (bâtiments, matériel médical, informatique, produits conservés à température ou ambiance contrôlée...) qu'en Pertes d'exploitation. ACE Europe propose d'établir des diagnostics sur la sécurité et la maintenance.

- Imprimerie :

ACE Europe a conçu Graphic'Assur pour les professionnels des arts graphiques et les accompagne en France et à l'étranger, quel que soit le lieu de destination de leurs réalisations.

Graphic'Assur : ce contrat est un produit complet qui couvre à la fois les Dommages aux biens de l'entreprise et les Pertes d'Exploitation consécutives. Graphic'Assur couvre également la Responsabilité Civile Exploitation et Professionnelle dans le monde entier ainsi que le retard de livraison des ouvrages. Il permet aussi de garantir les risques informatiques, les frais de reconstitution des médias, le piratage des documents. ACE Europe met à la disposition de ses clients un service de prévention des risques.

- Agro-alimentaire :

ACE Europe est présent dans le secteur Agro-Alimentaire depuis plus de 30 ans et compte plusieurs centaines d'entreprises clientes. L'assurance Agro-Alimentaire proposée par ACE Europe s'adresse aux entreprises de la chaîne de production, depuis la transformation jusqu'à la vente des produits destinés à la consommation humaine.

ACE Europe est spécialisé dans l'assurance des vins et compte parmi ses assurés, les exploitations et le patrimoine vinicole de 400 producteurs de grands crus.

RC agro-alimentaire : permet la couverture des risques de Responsabilité exploitation y compris ceux résultant de la pollution soudaine et accidentelle, la Responsabilité Civile Produits livrés et les Frais de Retrait. Ces garanties sont valables dans le monde entier.

Assurvin : ce contrat permet de couvrir de manière personnalisée les exploitations et le patrimoine vinicole, les Dommages aux biens (bâtiments, matériels), les Pertes d'exploitation, les risques liés au Transport, ceux liés à la Responsabilité Civile tant en Exploitation qu'après la livraison des produits, les Frais de Retrait, la Protection Juridique (CIVIS). Ces garanties sont valables dans le monde entier. Les dégâts résultant de la grêle sont aussi couverts si nécessaire.

- Exportations aux Etats-Unis :

US Exports RC : ACE Europe a une connaissance particulière des risques américains du fait de sa présence comme assureur Responsabilité Civile aux Etats Unis. ACE assure la Responsabilité Civile des entreprises qui exportent leurs produits aux Etats-Unis et accompagne les exportateurs en mettant à leur disposition une hot-line ; ce service permet d'obtenir des renseignements juridiques sur, notamment, la rédaction d'un contrat, les normes applicables dans tel ou tel Etat, sur la meilleure façon d'informer et de mettre en garde les utilisateurs des dangers liés au produit, sur le fonctionnement du système judiciaire américain.

- Garanties Catastrophes

Excess : ce contrat permet à une entreprise de compléter une garantie déjà souscrite chez ACE Europe ou chez un autre assureur, pour répondre à des besoins ponctuels, ou pour réajuster ses garanties en fonction de sa taille ou du développement de nouvelles activités notamment aux Etats-Unis. Ce type de contrat est appelé police de ligne supérieure. La capacité de ACE Europe est de 50 millions d'Euros.

- Risques Informatiques

Dataguard : avec Dataguard, ACE Europe propose à la fois un produit d'assurance et un véritable service. En effet, ACE Europe garantit toutes les atteintes aux systèmes d'information, les actes de malveillance (hacking), les risques liés au commerce électronique et les pertes d'informations accidentelles. En complément, ACE Europe a mis en place un véritable service de '*veille technologique*' en collaborant avec des spécialistes de la sécurité des systèmes d'information dans le monde entier. Les équipes Dataguard sont ainsi à la pointe pour identifier et évaluer les risques liés à la cyber-criminalité et ainsi préserver au mieux l'activité de l'entreprise. **ACE est le seul assureur à continuer à proposer des garanties pour les dommages causés par les virus informatiques.**

En outre, ACE Europe demeure présent sur le marché des produits plus classiques et notamment des risques 'Tous Risques Informatiques'.

- Risques Techniques

PowerGen : ce contrat s'adresse aux industriels du secteur de l'énergie : producteurs, fournisseurs ou exploitants. ACE Europe offre des garanties en amont et pendant l'exploitation ou la production. ACE Europe met à la disposition de ses clients des ingénieurs pour les conseiller sur les programmes d'assurances, la prévention et la gestion des risques. ACE Europe dispose également d'un service de veille technologique.

Clés en main plus : cette police est destinée aux grands ensembliers industriels, aux équipementiers et aux fabricants de machines. Elle s'adresse également aux PME/PMI travaillant à l'export. Ce produit mixte combine à la fois les garanties en cours de transports et celles en cours de montage et d'essai de matériel.

ACE Europe intervient dès le début de l'assemblage des machines et matériels, jusqu'au montage y compris pendant les différentes phases de transport. Elle couvre en outre les frais et heures supplémentaires.

Bris de machine : cette offre s'adresse aux entreprises qui utilisent des machines pour leur process industriel et leur garantit la sécurité d'une reprise rapide d'activité en cas d'accident atteignant ces outils de fabrication ; outre des garanties complètes et une gestion simplifiée, ACE Europe dispose d'un service de Prévention et d'Analyse des Risques.

- Transports

Transporisk : ce contrat allie une police d'assurance Transports, destinée aux entreprises dont les activités sont majoritairement internationales, un programme de prévention adapté aux spécificités des trafics ainsi que des conseils d'ordre économique.

Transports privés : la police Transports Privés s'adresse aux professionnels qui transportent des marchandises ou du matériel à l'aide de leurs propres véhicules ou de véhicules de location. Ce contrat s'adapte notamment à la nature des marchandises transportées.

Clés en main plus : cette police s'adresse également aux PME/PMI travaillant à l'export en offrant des garanties en cours de transports.

Le Cargo Risk Management : en plus de ces garanties, ACE propose les services d'un réseau de spécialistes (Cargo Risk Managers) pouvant intervenir à l'échelle mondiale pour former et informer les équipes de ses clients à la sécurité des transports et établir des audits d'analyse des risques.

Baracuda : ACE a créé un site Internet (ace-baracuda.com) d'information et de formation sur les techniques de l'Assurance Maritime et Transports à l'attention des acteurs du commerce international. Il permet d'obtenir des informations sur les incoterms 2000 et le crédit documentaire, de comparer les différentes clauses européennes du marché, d'accéder à de multiples bases de données sur les risques Transports et de connaître les limitations de responsabilité des transporteurs et le coût de l'assurance Transport.

Disponible en plusieurs langues européennes, ce site aide l'assuré dans la compréhension des clauses applicables sur les marchés mondiaux.

Certificats d'assurances en ligne : ce service d'ACE Europe permet aux clients d'émettre directement en ligne (par le biais d'un accès Internet avec un code confidentiel et sécurisé) des certificats d'assurance, conditions *sine qua non* pour

que les marchandises puissent traverser les frontières. L'assuré remplit la page concernant la marchandise à assurer (moyens de transport, lieu de départ, monnaie, description de la marchandise...), l'imprime puis l'envoie à la banque pour validation. Une fois le document visé par la banque, l'assuré en imprime la version définitive. ACE Europe est à ce jour la seule compagnie d'assurance à proposer ce service en ligne.

Continuo : Ce contrat qui permet aux importateurs, négociants et distributeurs de couvrir leurs marchandises, en une seule police, contre les dommages pouvant survenir pendant leur transport et leur stockage. CONTINUO couvre le transport des marchandises (garantie valable dans le monde entier), les garanties dommages (tous risques sauf) pour les stocks entreposés en France dans des sites dénommés au contrat, les services de prévention : visite et recommandations d'ingénieurs sur la prévention à mettre en œuvre.

Seul contrat permettant de couvrir le terrorisme, CONTINUO s'adresse aux acteurs du commerce international, en particulier les PME important, négociant ou distribuant des matières premières, des produits finis ou semi-finis.

- Risques financiers

Ce département couvre la Responsabilité Civile des Dirigeants, les couvertures de fraude commerciale et depuis 2003 les risques des institutions financières.

Responsabilité des dirigeants :

ELITE International : conçu pour les dirigeants d'entreprises internationales, le produit Elite International couvre la Responsabilité des dirigeants et les garantit en cas de mise en cause personnelle. En plus des prestations d'avocats spécialisés, ce contrat comprend deux services : l'assistance psychologique du dirigeant et de sa famille et la reconstitution d'image du dirigeant.

ELITE PME : ce produit s'adresse aux dirigeants de Petites et Moyennes Entreprises avec une police d'assurance spécialement conçue pour eux.

ELITE Association : ce contrat d'assurance protège les dirigeants et responsables d'associations en cas de mise en cause personnelle dans le cadre de leur activité.

Institutions Financières :

La cellule institution financière met en place des polices RC des dirigeants, RC professionnelle bancaire et couvre les risques de fraude ('globale de banque'). Pour cela, elle travaille en étroite collaboration avec les services souscrivant les risques immobiliers et les pertes d'activité bancaires (pertes d'exploitation suite à virus ou fraude). Tous s'appuient sur les compétences d'un ingénieur prévention dédié.

- Programmes internationaux RC et Dommages

Le programme 'non intégré' : ce programme s'adresse aux entreprises ayant souscrit une police en France, mais dont les filiales françaises ou étrangères possèdent des polices locales souscrites ou non chez ACE Europe.

Le programme 'intégré' : il s'agit d'une police émise en France qui intervient 'dès le premier euro' pour les sociétés françaises et vient compléter les polices locales souscrites par les filiales étrangères auprès du réseau ACE Europe.

La formule LPS (Libre Prestation de Services) : elle concerne notamment les groupes ayant des implantations en Europe ou complète les prestations d'un courtier qui ne possède pas de réseau à l'étranger.

Les activités Assurances de Personnes

Présentation

Le pôle 'Assurances de Personnes' s'adresse aux entreprises, institutions financières et autres groupements professionnels ou associatifs. Il propose des solutions d'assurance pour répondre aux problèmes rencontrés par les personnes physiques, en cas d'**accident** survenant dans leur vie professionnelle ou privée. Sa vocation est également de prendre en considération les incidences financières engendrées par l'accident ou la maladie des individus, dans leur environnement familial, professionnel ou associatif.

Ainsi, ACE propose des combinaisons de garanties (décès, incapacité, frais d'hospitalisation, assistance...) pour des groupes et des personnes physiques dans le cadre de leur vie professionnelle ou privée : les salariés d'une entreprise, ses clients, les journalistes en mission, les étudiants, les sportifs...

Ces contrats d'assurance sont commercialisés par l'intermédiaire de courtiers, ainsi que par des entreprises partenaires selon des techniques de Marketing Direct.

ACE est un des assureurs les plus importants en France sur le marché de l'Assurance Individuelle Accident.

Des contrats performants

- **Protection des salariés de l'entreprise :**
 - **ACE Business Class** : ACE Europe a élaboré ces garanties répondant aux besoins des collaborateurs des entreprises qui sont amenés à se déplacer régulièrement à l'étranger. Les porteurs de la carte ACE Business Class bénéficient également d'un service d'assistance.
 - **Plan Volontaire Accident** : ce contrat de prévoyance complémentaire volontaire permet aux entreprises de proposer à leurs salariés des garanties en cas de décès accidentel ou d'invalidité pour eux-mêmes ou leur conjoint et enfants.
 - **Contrat Groupe Accidents** : souscrit directement par l'entreprise pour ses salariés, ce contrat de prévoyance complémentaire couvre les décès accidentels ou d'invalidité des salariés, leur conjoint et leurs enfants. Ces garanties permettent aux entreprises de doubler le capital du régime de prévoyance en cas de décès accidentel ou d'assurer les garanties préconisées par l'article 39 de la Convention Collective des journalistes. ACE est la seule compagnie à assurer les journalistes en risques de guerre (cette profession a subi de nombreux décès en 2003)

■ **Protection des clients de l'entreprise :**

- **Protection d'image** : l'entreprise protège son image en souscrivant une garantie individuelle accident qui garantit tous ses visiteurs, en cas d'accident, d'agression ou d'attentat au sein de son entreprise. Elément important en cas de communication de crise, c'est un contrat particulièrement efficace pour toutes les entreprises qui reçoivent du public.
- **Garanties 'Individuelle Accident' fidélisantes** : le pôle Assurances de Personnes met ses garanties à la disposition des banques, institutions financières, organismes délivrant des cartes de crédit ou de fidélité, groupements sportifs et autres, à travers son service Marketing Direct et via différents moyens de communication (mailing, télémarketing, presse).
- **Protection Revente** : ce contrat innovant indemnise l'acquéreur d'un bien immobilier en cas de revente urgente à perte de sa résidence principale ou d'un bien d'investissement.
- **Locations saisonnières** : cette prestation est destinée d'une part aux agences immobilières proposant des locations saisonnières et d'autre part aux hôteliers. Elle couvre les locataires et les propriétaires, en cas d'annulation de leur location de vacances. Dotée de plusieurs options, elle permet aux agences immobilières de proposer un service complémentaire aux propriétaires de biens immobiliers de villégiature. ACE Europe rembourse aux propriétaires le manque à gagner dû au désistement d'un locataire et les frais avancés par un locataire qui n'a pas pu profiter de sa location mais intervient aussi pour l'assistance ou les frais de recherche.

■ **Protection financière de l'entreprise :**

- **Accidents du Travail et Maladies Professionnelles** : ACE Europe propose un contrat qui permet aux entreprises de se prémunir contre une augmentation des charges de cotisations 'accidents du travail'. En plus de ces garanties, des sessions de formation à la sécurité sont disponibles.
- **Frais généraux Plus** : Ce contrat d'assurance, qui s'adresse aux PME et aux professions libérales, prend en charge les frais généraux permanents, en cas d'arrêt de travail de l'homme clé de l'entreprise.

I I. ACE European Group

ACE European Group est l'une des filiales du Groupe bermudéen ACE.

Constitué de ACE Europe, ACE Ina UK et de ACE Global Markets, ACE European Group a connu une croissance rapide au cours des dernières années et est devenu un acteur de premier plan sur les marchés européens tant au Royaume-Uni qu'en Europe continentale. ACE European Group regroupe 1.800 collaborateurs et a réalisé un Chiffre d'affaires d'environ 4 milliards de dollars en 2003.

ACE Europe est un assureur I.A.R.D spécialisé, regroupant 1.600 collaborateurs répartis principalement, France, Italie, Espagne, Benelux, Allemagne, ainsi qu'en Suisse, Autriche, Finlande, Danemark, Suède et Norvège.

ACE INA UK regroupe les activités IARD pour la Grande-Bretagne et l'Irlande.

ACE Global Markets exerce son activité au Lloyd's et son siège est à Londres. La société souscrit une grande variété de risques d'assurances et de réassurance dans les domaines de l'IARD. ACE Global Markets est le principal acteur du groupe pour la souscription des risques énergie, aviation, satellites, transport et aussi des risques de guerre, des risques politiques, de la fraude. Par le biais de ACE Global Markets, ACE détient l'une des plus importantes capacités de souscription du Lloyd's, avec £ 550 millions.

ACE Global Markets a innové en 2002 en installant un *Trading Floor* directement dans ses locaux de la City à Londres.

ACE Europe bénéficie d'excellentes notations financières, de manière continue depuis plusieurs années : **A+** par Standard & Poors et **A+** par A.M Best.

En Europe, le Groupe ACE souscrit les risques suivants :

- Aviation,
- Transports,
- Responsabilité civile,
- Construction,
- Energie,
- Risques financiers (institutions financières, responsabilité des dirigeants, fraude),
- Risques politiques,
- Dommages aux biens,
- Réassurance,
- Œuvres d'art,
- Crédit,
- Assurances de personnes,
- Assurance voyages.

26% du Chiffre d'Affaires global du Groupe est réalisé en Europe.

III. Le Groupe ACE

Historique

- **1985** : Naissance de ACE Limited
ACE Limited a été créé pour répondre à un manque de capacité financière sur le marché de la responsabilité civile, des risques catastrophiques, en excédent de 100 millions de dollars et proposer des garanties du même type aux dirigeants.
- **1993** : ACE Limited est coté à la Bourse de New York (NYSE) sous le sigle ACL (ACE depuis avril 2001).
- **1994** : ACE Limited se diversifie dans sa politique de produits et s'implante en Grande-Bretagne et en Irlande.
- **1996** :
 - **Mars** : Création de ACE Global Markets à travers l'acquisition de 2 syndicats du Lloyd's. ACE Limited est le plus gros investisseur du Lloyd's.
 - **Juillet** : Acquisition de Tempest Re spécialiste de la réassurance des « risques catastrophes »
- **1998** :
 - Rachat de *Westchester*, société américaine d'assurance, qui permet à ACE de se diversifier vers l'assurance directe et d'accroître son activité sur le marché américain.
 - Rachat du syndicat du Lloyd's *Tarquin* : ACE Limited contrôle 10% des capacités de souscription du Lloyd's.
 - Rachat de *CAT Limited*, compagnie de réassurance Dommages, basée aux Bermudes.
- **1999** :
 - Acquisition des activités I.A.R.D de *CIGNA Corporation*, compagnie d'assurance américaine créée en 1792.
 - Acquisition de *Capital Re* (compagnie de réassurance en risques financiers).
- **2001** :
 - **Avril** : ACE Limited est coté à la Bourse de New York (NYSE) sous le sigle ACE (en remplacement de ACL).
 - **Octobre** : Succès de la levée de capitaux de 1,1 milliard de \$ pour répondre au besoin de capacité du marché. Les actifs ont augmenté de 17% en 2001.
- **2002** :
 - **Janvier** : Standard & Poors intègre ACE à l'indice de référence S&P 500.
 - **Mai** : ACE et Huatai Insurance Company of China annoncent un partenariat qui va permettre de développer des produits et des services pour le marché chinois.
 - **Octobre** : ACE European Group inaugure sa salle de marchés dans ses nouveaux bureaux de la City à Londres

- **2003 :**
 - **Juin :** Evan Greenberg est nommé Président et Chief Operating Officer de ACE Ltd.
 - **Septembre :** création d'une entité Risk Management International, pour accompagner les grands groupes dans des solutions alternatives d'assurances.
 - **Novembre :** ouverture d'un nouveau bureau à Zurich (Suisse)
- **2004**
 - **Mars :** Evan Greenberg remplace Brian Duperrault en tant que CEO de ACE Ltd. Ce dernier demeure Chairman du groupe.
 - **Juin :** Michael Furguson nommé President and CEO (Chief Operating Officer) de ACE Europe
- **2005**
 - **Septembre :** ACE Europe lance Protection Revente Titres, un produit innovant, permettant aux clients des banques, institutions financières et sociétés de bourse de couvrir les moins-values de valeurs mobilières.
- **2006**
 - **Février :** Patrick Pouillot rejoint ACE en tant que Directeur Souscription des Risques Informatiques pour l'Europe Continentale
 - **Mai :** ACE Europe lance « Accidents du Travail PME », un produit destiné aux entreprises de moins de 100 salariés, permettant de protéger leur compte de résultat en cas d'accident du travail.
 - **Octobre :** Lancement d'un nouveau produit Assur'Vin, un pack d'assurance complet et innovant destiné au marché viticole, comprenant trois nouveaux volets : gestion de crise, responsabilité des dirigeants et Accidents du travail.
- **2007**
 - **Janvier :** Lancement d'un nouveau contrat combiné alliant la fraude à Dataguard. Cette offre est destinée aux entreprises voulant se protéger contre deux types de risques : les escroqueries et les sinistres liés aux systèmes d'information.
 - **Janvier :** Carl FAULKNER rejoint ACE Europe en tant que Responsable E-commerce pour l'Europe Continentale
 - **Mars :** ACE Europe soutient l'association Daïka et l'action mise en œuvre par Sakina M'sa, créatrice de mode, auprès des femmes en situation difficile.
 - **Avril :** Stéphane Schott est nommé Directeur Technique Incendie
 - **Mai :** Ouverture de bureaux à Prague (République Tchèque) et à Budapest (Hongrie)

Chiffres Clés

Chiffre d'Affaires 2006 : 17,4 milliards de dollars

Ratio combiné : 88,1%

Notation : ACE Ltd est noté A+ par Standard & Poor's et A+ par AM Best.

Effectif : 10 000 collaborateurs répartis dans près de 50 pays.

Structure du groupe ACE Limited

Insurance - North American	Insurance - Overseas General	Global Reinsurance	Financial Services
ACE Bermuda	ACE European Group	ACE Tempest Re	ACE Capital Re
ACE USA	_ ACE Europe	ACE Tempest Re USA	ACE Financial Solutions
ACE Westchester Speciality	_ ACE INA UK	ACE Tempest Re Europe	
ACE Canada	_ ACE Global Markets	ACE Tempest Life Re	
	_ ACE Life		
	ACE Far East		
	ACE Asia Pacific		
	ACE Latin America		

ACE Overseas General :

Composé de quatre unités opérationnelles, ACE Overseas general regroupe les compagnies d'assurance suivantes (toutes basées hors Amérique du Nord) :

ACE Asia Pacific : basé à Singapour, il intervient en Australie, Hong Kong, Inde, Indonésie, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Corée, Philippines, Taïwan, Thaïlande, Vietnam et Macao.

ACE Latin America : basé à Sao Paulo au Brésil et intervient en Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Mexique, Porto Rico et Vénézuéla sur le marché de l'IARD.

ACE Far East : basé à Tokyo, ACE Far East s'adresse aux entreprises et aux personnes physiques. Au Japon, ACE est le deuxième plus grand assureur étranger.

ACE European Group est composé de **ACE Europe** et **ACE Global Markets** (voir chapitre « ACE European Group »).

Insurance North America

ACE USA a repris les activités IARD de la compagnie CIGNA aux Etats-Unis et au Canada en 1999. ACE USA propose des produits et services en dommages, responsabilité civile, risques financiers et accidents (assurance de personnes) par le biais de courtiers et agents.

ACE Westchester Specialty propose des garanties en lignes supérieures (Excess) en dommages, responsabilité civile et Marine. Cette société a été acquise par le groupe ACE en 1998.

ACE Bermuda La plus ancienne des sociétés du groupe cible des risques de faible fréquence et de risque très élevé. ACE Bermuda s'adresse à de très grands groupes présentant des risques complexes sur le marché des satellites, de l'aviation et des risques financiers, de l'excess en Responsabilité Civile et en Dommages. Elle est à la pointe de l'innovation en matière de garanties financières et collabore avec **ACE Financial Services**.

ACE Financial Services :

Cette structure spécialisée dans la réassurance financière intervient sur le marché des capitaux, par l'intermédiaire de ses 3 entités :

ACE Capital Re : ACE capital Re apporte des garanties financières en utilisant des solutions d'assurance, de réassurance et de dérivatives de crédit.

ACE Financial Solutions : apporte à des grands groupes des solutions d'ART (Alternative Risk Transfer) autres que l'assurance et la réassurance traditionnelles. AFS apporte ses compétences en Europe depuis Dublin, Londres et Francfort.

Réassurance

ACE Tempest Re est un spécialiste de la réassurance des « risques catastrophes » et compte parmi les leaders mondiaux de ce secteur. Basé aux Bermudes, c'est un spécialiste reconnu en la matière qui utilise des outils de modélisation des *scénarii* de « risques catastrophes » particulièrement performants.

ACE Tempest Re USA a élargi ses compétences vers d'autres branches que les dommages, notamment vers le worker's compensation et les assurances de personnes (individuelle accident).

ACE est également actif à travers le monde par le biais de **ACE Tempest Re Europe** dans l'assurance des hauts Excess en matière de RC et de dommages. Les lignes de souscription incluent le worker's compensation, la RC professionnelle, l'auto, les garanties pollution...